

Le Conseil est réuni ce 07 décembre 2023 à 18 h 30 sur convocation du Collège de Police datée du 28 novembre 2023.

Présents :

M. P. LEMARCHAND, Bourgmestre-Président ;

Mme. S. DELETTRE, Bourgmestre ;

M. M. FRANSOLET, Bourgmestre ;

MM. T. BOVY, C. BROUET, C. DEFOSSE, P. HOURLAY, B. LAURENT, P. LEMAL, P. MATHY, V. SWARTENBROUCKX et  
Mme G. DEGIVE, Conseillers de Police ;

M. T. DANLOY, Chef de Corps ;

Mme C. BENOIT, Secrétaire.

Excusés :

MM. B. JURION, F. LERHO, N. TEFNIN, C. THÉATE, Conseillers de Police.

Absents :

MM. A. DAUVISTER, Y. FRÉDÉRIC, F. GOHY et Mme J. DEFECHE, Conseillers de Police.

---

Monsieur le Président ouvre la séance publique à 18h30.

**SÉANCE PUBLIQUE**

**1. Procès-verbal de la séance du Conseil de Police du 16 octobre 2023 – Approbation**

Le Conseil de Police,

Vu l'article 13 du R.O.I. du Conseil de Police,

À l'unanimité des membres présents,

**APPROUVE :**

Sans observation la rédaction du procès-verbal de la séance du 16 octobre 2023.

**2. Commune de Theux – Convention de servitude de passage – Suivi**

La Commune de Theux a envoyé un courrier au Chef de Corps informant qu'elle a bien pris connaissance de l'accord donné par le Conseil de police lors de la séance du 16 octobre dernier.

Celle-ci confirme l'accord du Collège quant à la prise en charge par la Commune de tous les frais liés à l'acte authentique.

La société GEOTECH a été mandaté le 07 novembre 2023 aux fins de procéder au mesurage et au plan de l'assiette de la servitude.

Le Conseil de Police a pris connaissance du courrier.

**3. Bâtiment B (anciennes écuries) – Projet médical – Découverte de carburant**

*Vu que le document n'a pas été transmis par le Docteur MEURIS en temps voulu, ce point sera abordé au prochain Conseil de Police.*

Le Chef de Corps explique la situation ; il a été trouvé par les ouvriers du chantier pour la maison médicale 4.000 litres de carburant. Pour dépolluer l'endroit, cela coûterait 9.000,00 €. Quid de qui prendra à sa charge la dépollution entre la zone et les intervenants de la maison médicale ?

*Arrivée de M. BROUET.*

Monsieur le Président clôture la séance publique.

HUIS CLOS

4. Personnel Opérationnel – Mobilité 2023-04 – Attribution de quatre emplois Inspecteur Membre polyvalent –  
Décision

5. Personnel CALog – Nomination du secrétaire des Conseil et Collège de Police et octroi de l'allocation liée –  
Décision

COMMUNICATION

1) Question d'un Conseiller de Police

M. BROUET a été interpellé par certains habitants de la Rue Renesse qui se plaignent de véhicules qui se garent en bas de la Rue de la Sauvenière.

Mme DELETTRE a la même opinion. Elle demande donc au Chef de Corps que le service Intervention et la Proximité fassent des passages dans cette rue.

Monsieur le Président clôture la séance à 18h46.

La Secrétaire,  
(s) C. BENOIT

Par le Conseil,

Le Président,  
(s) P. LEMARCHAND

*Le secrétaire le 19/02/24*

VANHULST Benoît  
Conseiller  
Dir. Personnel & Logistique

